



COMITE DE DIRECTION Bureau Exécutif

PROCÈS-VERBAL n°26

Réunion du :	Mercredi 13 mai 2020 à 14h00 (visio-conférence Starleaf)
Présidence :	M. Éric BORGHINI
Présents :	MM. Roger ANTONELLI, Gérard CAPELLO, Vincent CASERTA, Edouard DELAMOTTE, Michel GAU, Pierre GUIBERT, Mme Véronique LAINÉ, MM. Noël MANNINO, Alexis MENJAUD, Mathieu SAVY
Excusés :	M. Paul AUDAN
Assistent :	M. Raphaël BOUTIN, Mme Emilie SACHOT

MODALITÉS DE RECOURS

Conformément aux dispositions des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F, les décisions du Comité de Direction sont susceptibles d'appel à la Fédération Française de Football.

**Compte tenu du contexte actuel, le Président a décidé de convoquer tous les mercredi après-midi, un Bureau Exécutif exceptionnel, élargi aux Présidents de District.
La réunion se déroule par visioconférence.**

I- INTERVENTION D'ÉRIC BORGHINI SUITE AU COMEX DU 11 MAI 2020

Le Président informe que le Comex s'est réuni le 11 mai dernier afin notamment de se prononcer sur les dérogations sollicitées par les Ligues et les Districts relatives aux conditions de l'arrêt définitif des compétitions décidées par le COMEX le 16 avril dernier.

Le Président indique que les décisions prises par le Comex lors de cette réunion apparaîtront sur le Procès-Verbal de celle-ci qui devrait être rapidement publié.

II- ACTUALITE DE LA LFA

Pierre GUIBERT fait part des discussions qui ont eues lieu lors de la dernière réunion du BELFA, notamment concernant les délais pour les examens médicaux des arbitres (une note va être envoyée aux CRA et aux CDA à cet effet), les réflexions du groupe de travail relatif au projet de reprise de la technique, le fonds de solidarités du Football qui sera évoqué lors de la prochaine réunion du Conseil d'administration de la LFA.

III- REPRISE D'ACTIVITE DANS LES CLUBS

Véronique LAINÉ indique que certains clubs interrogent les instances sur la possibilité de reprendre des entraînements dans le cadre du déconfinement. Elle rappelle que les directives du gouvernement et du

Ministère des Sports sont claires à ce sujet et que la reprise des sports collectifs n'est, à ce jour et jusqu'au 2 juin 2020 pour le moment, pas autorisée.

IV- COMPETITIONS REGIONALES :

Raphaël BOUTIN présente les résultats du sondage réalisé auprès des Clubs de N3-R1-R2. Il rappelle au préalable que sur 57 clubs, 55 ont répondu.

Il souligne que bien qu'une légère préférence se dégage, il n'y a aucune hypothèse qui remporte une adhésion franche.

Le Président rappelle qu'il s'agit d'un sondage purement indicatif et que la décision finale, qui appartiendra au Comité de Direction de la Ligue, sera en partie dictée par la date probable de reprise des compétitions.

Enfin, Raphaël BOUTIN précise que les nombreuses questions annexes posées lors de ce sondage sont riches d'enseignement et doivent conduire la Ligue à travailler avec les clubs dès le début de la saison prochaine pour faire évoluer certaines habitudes.

VI - AFFAIRES COURANTES

✓ Fusion-absorption

Le District Provence soumet en date du 11 mai 2020 deux projets de création de de fusion absorption des clubs suivants :

- l'A.S. MIRAMAS (club absorbé) et de l'U.S. MIRAMAS (club absorbant),
- l'U.S. AMICALE SAINT JUST (club absorbé) et de l'U.S.C. MINOTS DU PANIER (club absorbant),

Le Bureau Exécutif émet un avis favorable sous réserve de la procédure prévue par l'article 39 des Règlements Généraux de la F.F.F.

✓ Groupements

Le District Provence soumet :

- un projet de création d'un Groupement Jeunes, pour une durée de deux saisons à compter du 1er juillet 2020, des clubs du F.C. COTE BLEUE et de l'A.S. MARTIGUES SUD, pour les catégories suivantes : U6 G à U17 G et U6 F à U18 F,
- un projet de Groupement Jeunes, pour une durée de cinq saisons à compter du 1er juillet 2020, des clubs du F.C. FUVEAU PROVENCE et de l'E.S. GREASQUE, pour les catégories suivantes : U14 à U18.

Le Bureau Exécutif émet un avis favorable concernant ces deux groupements sous réserve de la procédure prévue à l'article 39 ter des Règlements Généraux de la F.F.F.

✓ Affiliation

Le Bureau Exécutif enregistre l'affiliation suivante :

560376 – VISION FOOT ACADEMIE

Le Président informe que la prochaine réunion sera une réunion du Comité de Direction Plénier qui se tiendra le mercredi 26 mai à 17h00 en visioconférence.

Noël MANNINO
Secrétaire Général